

Hommage à Samuel Paty.

Aucune action ne justifie ce qu'il s'est passé ce 16 octobre 2020, lorsque la liberté et le principe même de la vie ont été bafoués.

Le but de ce discours est de rappeler l'importance de la liberté d'expression, et parler d'un fait qui n'aurait jamais dû avoir lieu.

Le combat pour la liberté d'expression ne date pas d'aujourd'hui : en France, ce combat prit forme au 18^e siècle, puis il a traversé les âges, et nous sommes choqués de voir que le problème persiste au 21^{ème} siècle, en pleine démocratie.

Cette commémoration nous permet de nous remémorer l'injustice subie par Samuel Paty, par un inconnu qui a agi contre la loi de son plein gré... C'est pour cela que cet hommage envers M. Paty est très symbolique, pour les élèves et les enseignants. A travers ce crime ignoble, ce n'est pas seulement Samuel Paty qui fut victime, mais nous tous, car c'est aussi notre liberté.

On ne pourra vous enlever ce droit – la liberté d'expression – en toute impunité car cette liberté est fondamentale à notre Etat. Et si la liberté d'expression est notre droit, alors criez ! chantez ! et parlez en toute liberté, sans crainte ni oppression.

Écrit par : la classe de 2nd 3

*Monsieur Paty n'aurait pas dû partir
A nos enfants, un avenir il aurait dû bâtir
Il transmettait l'histoire aux enfants
Aujourd'hui, c'est de lui qu'on apprend*

*La liberté d'expression
C'est l'expression de notre liberté
Pour quelques coups de crayons,
On la lui a enlevée*

*L'auteur de cet acte
Souhaite faire naître une peur
Mais cette liberté est un pacte
Aujourd'hui nous en sommes les défenseurs.*



Poème anonyme de 2de 3